Monsieur le Président de la République m'a fait l'insigne honneur de me reconduire dans mes fonctions, ainsi que la majorité des membres de l'équipe gouvernementale que je dirige.

Au nom de tout le Gouvernement, je voudrais lui exprimer la gratitude d'avoir l'occasion de servir encore notre pays à un moment crucial de son histoire et à cette époque de tous les défis pour l'humanité. Je mesure, avec tous les ministres, la responsabilité de réussir notre mission individuelle et collective pour le bonheur de nos concitoyens, afin de montrer le bon exemple aux générations futures appelées à prendre notre relève. Tous ici, nous sommes soucieux de l'héritage que nous voulons laisser dans l'histoire qui n'a pas de limite dans le temps. Notre avenir dont chacun d'entre nous, est l'architecte est notre promesse d'aujourd'hui et notre espoir pour demain.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Honorables Députés, Il y a un

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Honorables Députés, Il y a un peu moins de trois ans, j'étais dans l'enceinte de cette auguste Assemblée, devant la Représentation nationale, pour faire la déclaration de politique générale du Gouvernement.

Le contexte d'alors était marqué, sur le plan intérieur, par des tensions et convulsions sur fond de grèves syndicales, de manifestations politiques à répétition, et une insécurité forte pesant sur la quiétude des citoyens et sur le cours normal des activités économiques. L'autorité de l'État était bafouée et son fonctionnement normal gravement perturbé. 2 Nous avons su trouver une issue aux grèves récurrentes, notamment celles des enseignants. L'esprit de responsabilité et la collaboration des partenaires sociaux ont permis à nos enfants de retrouver le chemin de l'école. Nous avons ramené la quiétude dans la cité grâce à la mise en place d'un dispositif sécuritaire renforcé. Les points d'appui (PA) ont contribué à rétablir l'autorité de l'État et mettre un frein à la vague de violences qui endeuillaient tant de familles. J'insiste sur ce point car je veux que ce soit très clair : la sécurité des Guinéens n'est pas négociable. Les Guinéennes et les Guinéens ont le droit de vivre sans craindre pour leur vie, ni pour leurs biens. J'en ferai toujours, je le dis bien toujours, une priorité de mon Gouvernement. La situation politique et sociale a certes notablement évolué, mais les enjeux d'alors et ceux d'aujourd'hui restent les mêmes, avec plus ou moins d'acuité selon les sujets. Je sais, bien que nous nous réjouissons tous de vivre dans un pays plus sûr qui concilie l'impératif de la liberté et le devoir de la responsabilité, des voix s'élèvent pour évoquer des restrictions des droits des citoyens, voire le recul de notre démocratie. C'est une caricature et un mauvais procès qui est fait à notre pays. C'est aussi mal connaître le parcours personnel et l'histoire politique du Président Alpha CONDE. La question qui mérite d'être posée et que l'on occulte trop souvent et qui nous interpelle tous est la suivante: peut-on exercer des droits reconnus et des libertés fondamentales dans la défiance permanente des Institutions et dans une société de violences et de désordre ? Nous voulons un pays de liberté et un Etat de droit, mais nous

aspirons aussi à une société de responsabilité dans laquelle chacun connait ses droits et devoirs, respecte les lois de la République, les Institutions et l'ordre constitutionnel. Ici comme ailleurs, n'est-ce pas la norme et le principe ? La liberté dans la responsabilité et la sécurité pour tous est une responsabilité qui incombe à tous les Etats et Gouvernements du monde, de même la marque de toutes les nations démocratiques.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Honorables Députés, Ma présence devant vous, élus du peuple, est l'occasion d'évoquer le chemin parcouru, avant d'esquisser de nouveaux horizons, et de tracer les perspectives porteuses de nouvelles espérances pour notre cher pays.

Bilan de la politique sociale :

Au plan économique, nous avons su conduire avec succès, à son terme, le programme économique et financier du Gouvernement appuyé par la Facilité élargie de crédit du Fonds monétaire international, avec la conclusion des 5 ème et 6ème revues en décembre dernier. Je me réjouis d'autant plus de ce succès qu'il intervient malgré les contraintes inhérentes à la Facilité élargie de crédit (FEC). Où en sommes-nous? En dépit d'un contexte mondial de crise, notre économie s'est révélée résiliente grâce au plan de riposte du Gouvernement. Elle connait un rythme de croissance des plus élevés en Afrique subsaharienne avec un taux de 5,2% en 2020 et une estimation d'environ 6% cette année. L'enjeu est désormais de rendre ces performances inclusives et durables. C'est justement le mandat que j'ai reçu avec le Gouvernement que je dirige de Monsieur le Président de la République. Le Président m'a chargé de conduire une politique sociale forte, articulée sur la dynamique du partage de la prospérité économique. Au cœur de ce mandat, notre volonté est de rendre la vie de nos concitoyens meilleure. Au quotidien, de façon tangible, chaque Guinéen doit ressentir – concrètement – les effets des performances économiques réalisées par notre pays. Et je veux le souligner : cette sensibilité sociale nous anime dans toutes nos actions. Pour la réaliser, le Gouvernement sous le leadership de Monsieur le Président de la République, a mis en œuvre une série de politiques publiques solides, basées sur des programmes de redistribution des fruits de la croissance. Ces programmes dont j'avais annoncé le lancement à ma prise de fonction, dans ce temple de la démocratie, ont commencé à produire des résultats.

Le premier de nos grands chantiers dans ce sens est celui de la réduction de la pauvreté en Guinée, à travers un meilleur partage de la prospérité économique. Cette promesse a été tenue. L'Agence nationale d'inclusion économique et sociale (ANIES) que nous avons créée pour atteindre cet objectif, a pris son envol, et est aujourd'hui une véritable source de fierté nationale et aussi un modèle pour d'autres nations séduites par cette expérience inédite. Comme je l'ai déjà dit avec d'autres mots, notre ambition est de faire en sorte que la croissance économique soit inclusive, c'est-à-dire partagée au plus grand

nombre de nos concitoyens. Six (6) millions de Guinéens, soit plus de 40% de la population, seront concernés par notre politique d'inclusion économique et sociale à l'horizon 2025. Je suis en mesure de dire, aujourd'hui, que nous sommes sur la bonne voie. L'ANIES a commencé à déployer ses programmes en faveur des ménages les plus vulnérables. En faveur de ceux qui n'ont rien ou vivent de peu. Nous leur garantissons un minimum vital, un pouvoir d'achat immédiat, tous les mois. D'autres axes de notre politique d'inclusion conduite par l'ANIES concernent le soutien à l'électrification en milieu rural, à l'agriculture et à l'entreprenariat, notamment des jeunes. Nous avons ainsi adopté une approche globale : nous nous attaquons à plusieurs dimensions et formes de la pauvreté. Un autre chantier que le gouvernement que j'ai l'honneur de conduire a entrepris pour concrétiser notre vocation sociale concerne l'élargissement de l'accès des Guinéens au logement. Nous avons créé, l'an dernier, l'Agence guinéenne de financement du logement (AGUIFIL), outil social par excellence, pour favoriser l'accession à la propriété immobilière. Elle commencera, dès cette année, à livrer ses premiers produits en logements sociaux aussi bien à Conakry qu'à l'intérieur du pays au bénéfice des fonctionnaires dont le seul salaire n'aurait jamais permis d'accéder à la propriété. Nous avons également mis en place un programme d'appui à l'entreprenariat féminin et à l'autonomisation des femmes, destiné à offrir des opportunités d'emploi ou de création d'entreprises aux filles et aux femmes de Guinée à travers les Centres d'autonomisation des femmes (CAF).

A cet égard, je suis heureux de mentionner que notre pays a reçu la certification « Gold » du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en matière de promotion des droits et de l'autonomisation des femmes, parmi les sept (7) pays reconnus au plan mondial. Cette distinction dont nous sommes en droit de nous réjouir, récompense les progrès tangibles accomplis par la gouvernance Alpha CONDE sur les fronts divers et variés consacrés à la promotion de la femme et de ses droits. Dans le but de conforter les initiatives destinées à financer les activités génératrices de revenus pour les femmes, la Mutuelle financière des femmes africaines (MUFFA) et la Mutuelle communautaire de croissance (MC2) ont été mises en place. Nous avons, par ailleurs, poursuivi des politiques publiques destinées à appuyer le développement à la base dans nos collectivités locales qui ont un impact visible sur la réduction de la pauvreté et des disparités régionales. Par son approche inclusive, l'Agence nationale de financement des collectivités locales (ANAFIC) se révèle être, en effet, un puissant instrument de développement homogène de nos communes à l'intérieur du pays. L'ANAFIC représente aujourd'hui un bon levier de développement d'infrastructures à l'intérieur du pays grâce à l'affectation décidée par Son Excellence Monsieur le Président de la République de 15% des revenus fiscaux tirés du secteur minier. Le premier bilan des activités de l'ANAFIC, on le sait, ce sont plus de 800 infrastructures réalisées dans tout le pays. Notre capitale, Conakry, mérite une attention

particulière. Nous souhaitons offrir aux Conakrykas une ville propre, sécurisée et où il fait tout simplement bon vivre. Pour opérer cette transformation, nous avons décidé de mettre en place une structure spécifique. A l'instar de l'ANAFIC, l'Agence de financement des communes de Conakry (AFICCON) que nous avons récemment créée, va assurer la mise en œuvre des projets de développement planifiés dans les communes de la capitale grâce à l'allocation de 10% des revenus fiscaux générés notamment par les services publics portuaires et aéroportuaires de Conakry. Ainsi, les questions de police municipale, de salubrité publique et de tranquillité, d'aménagement de voirie, et plus généralement tout ce qui concourt à l'amélioration du cadre de vie dans la capitale, sera désormais pris en charge avec aisance par cette Agence.

La dynamique des programmes sociaux en cours est d'autant plus encourageante que la dernière enquête de pauvreté réalisée par l'Institut national de la statistique, avec l'appui technique de la Banque mondiale, révèle que la pauvreté a significativement baissé en Guinée de plus de 10 points depuis 2012 pour se situer à moins de 44% à fin 2019. Il y a lieu de se féliciter de cette remarquable évolution qui traduit ainsi la qualité des politiques économiques et sociales menées sous le leadership du Président Alpha CONDÉ depuis une décennie.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Honorables Députés, Les jalons posés ces dernières années pour réaffirmer la vocation sociale de la politique gouvernementale ne doivent pas conduire à tomber dans l'autosatisfaction. Ce serait une erreur. Au contraire, il est indispensable de poursuivre et approfondir la dynamique des réformes, pour consolider notre trajectoire de croissance et réduire plus significativement la pauvreté en Guinée, qui reste l'objectif ultime de l'action du Gouvernement que je dirige. Mesdames, Messieurs.

Le 18 octobre 2020, les Guinéennes et les Guinéens ont renouvelé leur confiance au Professeur Alpha CONDÉ. Ils ont exprimé clairement leur volonté de le voir poursuivre son œuvre de la décennie écoulée, tout en incarnant une forme de rupture dans la gouvernance. L'année 2020, comme vous le savez, aura été particulièrement riche en évènements politiques : l'organisation de trois scrutins majeurs en une seule année a démontré la maturité politique du peuple de Guinée. La nouvelle Constitution approuvée, par voie référendaire, expression ultime de la volonté populaire, est une Loi fondamentale moderne, vecteur de progrès social et de rénovation de l'architecture institutionnelle de notre pays. L'équité entre les hommes et les femmes, la protection de l'environnement, le renforcement de la solidarité nationale, la prise en compte des personnes vulnérables sont d'incontestables avancées consacrées dans cette nouvelle charte. En même temps que le scrutin référendaire, les élections législatives ont été organisées pour renouveler notre Parlement.

Permettez-moi de me réjouir tout particulièrement de ce scrutin, très important pour la stabilité politique et la vitalité démocratique. Ma conviction de démocrate me conduit à penser que c'est le Parlement, et non la rue, qui est le lieu le plus indiqué pour le débat politique. Je voudrais vous féliciter très chaleureusement pour votre élection et vous assurer de la pleine et entière disponibilité du Gouvernement à entretenir avec sa majorité, ainsi que l'ensemble des députés, des relations de franche et loyale collaboration.

Mesdames, Messieurs, Distingués invités,

Ma déclaration de politique générale du Gouvernement intervient dans un contexte sanitaire inédit, non seulement en Guinée, mais aussi dans le monde. Nous sommes, à l'instar des autres pays, confrontés à la crise sanitaire liée au coronavirus (COVID-19). Dès l'apparition du premier cas sur notre territoire, en mars 2020, le Gouvernement a fait preuve d'une grande réactivité en adoptant une série de mesures vigoureuses pour protéger les populations et garantir la poursuite de l'activité économique. Pour mobiliser et coordonner les réponses sanitaire, sociale et économique, un Plan de riposte a été adopté suivant les orientations de Monsieur le Président de la République. Ce plan s'est révélé pertinent au regard des résultats à date. Doté d'un montant d'environ 3 500 milliards de francs guinéens et couplé à l'expérience acquise avec la crise sanitaire Ebola en 2014, le plan de riposte a permis à notre pays de contenir les effets néfastes de la pandémie du coronavirus. C'est le lieu de saluer le professionnalisme et l'engagement patriotique du personnel soignant, qui se retrouve en première ligne dans la mobilisation générale contre la pandémie. Je voudrais dire la reconnaissance de la République entière au corps médical, à ces femmes et ces hommes patriotes, imprégnés de leur devoir et pétris de qualité qui, parfois au péril de leur propre vie, ont sauvé de nombreuses vies.

C'est aussi l'occasion d'exprimer la gratitude de la Guinée à l'ensemble des Partenaires au développement pour leur soutien et leur solidarité dans ces moments d'épreuves. Je saisis l'opportunité de cette tribune pour en appeler davantage au "civisme sanitaire" de nos braves populations, en particulier celles de Conakry, épicentre de l'épidémie, pour continuer à observer les restrictions édictées par les autorités compétentes et rendues nécessaires pour vaincre l'épidémie. La recrudescence actuelle des cas de contamination est absolument un sujet de préoccupation. Elle nous rappelle que le virus est toujours là, toujours présent, plus menaçant et encore plus mortel. Mon message aux populations est, de ce fait, sans ambiguïté : la situation sanitaire reste toujours tendue, même si la disponibilité de vaccins fait naitre l'espoir d'une fin prochaine de l'épidémie, possiblement pour l'an prochain. Au nom de Son Excellence Monsieur le Président de la République, je prends l'engagement devant vous que plusieurs millions de nos compatriotes auront été vaccinés avant la fin du second semestre 2022. Mesdames, Messieurs, Comme une loi des séries, notre pays a connu, il y a quelques semaines, la résurgence de la

maladie à virus Ébola. Nous sommes cependant rassurés parce que contrairement à 2014, nous sommes, cette fois, bien mieux préparés. Mieux préparés parce que nous avons construit, dans l'intervalle, une douzaine de laboratoires de recherche et des centaines de centres de santé. Mieux préparés parce que nous avons acquis une solide expérience dans la gestion des épidémies avec la mise en place de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS). Mieux préparés, par ailleurs, parce que le personnel soignant est plus nombreux, mieux formé et fait preuve d'un total dévouement. C'est pourquoi, dès l'alerte des premiers cas, le Gouvernement a activé très rapidement le dispositif de surveillance et de prévention. Plus de dix (10) mille vaccins ont été rendus disponibles dans les zones exposées, et nous attendons d'autres livraisons. Je puis vous assurer de la totale détermination du Gouvernement, avec l'appui de ses partenaires, à éradiquer très rapidement cette maladie.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Honorables Députés, Mesdames, Messieurs,

Entamée en décembre 2020, la IVe République, est sans doute le point de départ d'une nouvelle ère de gouvernance caractérisée par la « révolution culturelle » que Monsieur le Président de la République appelle de tous ses vœux et est engagé aussi à réussir pour changer notre société et façonner le Guinéen nouveau. Nous sommes entrés, et il faut s'en réjouir, dans l'ère de la redevabilité, de la transparence et de la solidarité, bref l'ère d'une gestion vertueuse de la chose publique sous le signe du « Gouverner autrement ». Gouverner autrement n'est pas un simple slogan, Monsieur le Président de la République en a fixé, de manière claire et précise, les contours et ne ménage ni sa peine, ni son temps, pour que nous y adhérions tous. Il s'agit d'une nouvelle dynamique de gouvernance, celle de l'exigence de résultats, en particulier pour ce qui concerne la conduite des affaires publiques. Ainsi, le Chef de l'Etat engage-t-il le Gouvernement à lutter de façon vigoureuse contre la corruption dans l'administration pour « impulser une gestion plus vertueuse des ressources publiques et promouvoir une croissance économique encore plus forte et plus inclusive ».

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Honorables Députés, Distingués invités,

Les perspectives à court, moyen et long termes de l'action gouvernementale sont axées sur la vision nationale du développement dite « Vision Guinée 2040 ». Elle est destinée à bâtir un pays émergent et prospère, maître de son destin, assurant un niveau élevé de bien-être à ses populations et garantissant un avenir de prospérité à nos enfants. Notre démarche qui se veut cohérente repose sur la conception et la mise en œuvre de politiques publiques déclinées dans un Plan national de développement économique et social (PNDES).

La première génération de ce Plan qui couvrait la période de 2016 à 2020 a mis notre économie sur une trajectoire de forte croissance. Permettez-moi de

m'attarder un peu sur les résultats préliminaires de cette 1 ère phase du PNDES en cours d'évaluation. Nous pouvons d'ores et déjà nous réjouir des progrès constatés. Le produit intérieur brut (PIB), mesure de la création de richesse nationale, a progressé d'environ 10,4% entre 2016 et 2017, avant de se stabiliser autour de 6% les années suivantes. Les inégalités économiques et sociales ont également marqué un recul, avec un indice de Gini passé de 0,32 en 2012 à 0,28 en 2019, ce qui traduit ainsi l'impact positif des politiques publiques menées sur la récente décennie. Les indicateurs sociaux sont également en progression : • le pourcentage de ménages s'éclairant à l'électricité est passé de 18,5% en 2012 à 42% en 2019 ; • le taux d'alphabétisation (chez les 15 ans et plus) est passé de 34% en 2012 à 40% en 2019; • enfin, le taux de scolarisation au primaire est passé de 58% en 2012 à 65% en 2019. Ces éléments très encourageants confirment la nécessité d'une planification de l'action gouvernementale, pour conduire les affaires publiques dans un cadre structuré et cohérent, mieux à même de conférer à l'action politique l'efficacité qu'en attendent les populations. La deuxième génération du Plan national de développement économique et social (ou PNDES II), couvrant la période 2021-2025, est actuellement en cours d'élaboration. J'esquissais, il y a seulement quelques jours, les principales orientations de ce futur plan, alignées sur les agendas internationaux pertinents, notamment la vision post-2020 de la CEDEAO, l'Agenda 2063 de l'Union africaine et les objectifs de développement durable (ODD) définis par le système des Nations unies.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Honorables Députés, Je voudrais maintenant développer ce que nous croyons être nos forces, ce sur quoi nous comptons nous appuyer pour aller vite et loin dans la réalisation de nos objectifs économiques et sociaux.

Il s'agit de nos principaux avantages comparatifs naturels que sont le secteur minier, l'agriculture et le capital humain. Le secteur minier, au moyen de son industrialisation, le secteur agricole à travers sa transformation, et le capital humain, grâce à sa valorisation. Les points d'appui que je viens d'évoquer sont au cœur de nos priorités de développement. Il en est de même des opportunités offertes de nos jours par l'économie numérique. Mesdames, Messieurs, Le secteur minier guinéen a enregistré un afflux d'investissements qui dépasse 6 milliards de dollars sur la décennie écoulée, et qui devrait atteindre 25 milliards de dollars d'ici 2026. La Guinée est aujourd'hui le deuxième producteur mondial de bauxite, avec une production de plus de 80 millions de tonnes. L'industrie aurifère, soit 25% de la production minière, pourrait, quant à elle, voir sa production doubler d'ici à quelques années. Malgré cette redynamisation des industries extractives dont nous ne saurions nous satisfaire, il nous faut créer de nouvelles valeurs ajoutées à travers la transformation locale des ressources minières et, ce faisant, favoriser la création d'emplois et de nouveaux métiers dans l'industrie minière. Dans ce sens, nous sommes en train de mettre

en place une filière de transformation industrielle de la bauxite, pour produire l'alumine et l'aluminium. Une dizaine de projets de raffinerie sont en cours d'études, dont trois (3) sont aujourd'hui en stade de maturité avancée. C'est aussi tout le sens de la politique du contenu local que nous sommes résolument engagés à promouvoir. Nous pensons que c'est par le biais de cette politique de contenu local que les Guinéens pourront véritablement prendre part au développement du secteur minier, s'approprier l'expertise nécessaire, s'enrichir et, à terme, prendre en main le destin économique du pays. Nous avons déjà mis en place un cadre légal approprié sur le contenu local. L'enjeu est désormais de l'appliquer et de se doter de mécanismes de contrôle pour en garantir les effets escomptés. Notre démarche à cet égard n'est pas une option. C'est une nécessité impérieuse car la solide performance du secteur minier guinéen ne rend que plus visible le contraste entre le dynamisme de l'exploitation de nos ressources naturelles et le niveau de pauvreté des populations guinéennes.

Je voudrais confirmer ici à l'ensemble des parties prenantes, que le secteur minier continuera de jouer un rôle majeur dans le système productif guinéen. Il est au cœur de la volonté présidentielle de partage de la prospérité. J'ai écouté et entendu, avec beaucoup d'intérêt, les inquiétudes exprimées par les entreprises minières, à la suite des préoccupations souvent soulevées à propos des exonérations fiscales de manière générale. Nul ne saurait par ailleurs ignorer que le coût élevé des infrastructures nécessaires au développement des projets miniers, en particulier pour ce qui concerne la production bauxitique, justifie qu'une articulation optimale soit trouvée entre l'impératif d'accroissement des recettes fiscales et le nécessaire renforcement de l'attractivité du secteur des mines. La Guinée respectera ses engagements, car la confiance est un élément fondamental en économie. Mais, cela ne doit pas éviter, pour autant, de mener par le dialogue et la concertation, une réflexion sur la meilleure façon de trouver un équilibre entre le dynamisme du secteur minier et son impact économique sur la vie des populations. La question du contenu local demeurera au cœur de ce dialogue, pour que le secteur minier soit à la hauteur de sa promesse de prospérité partagée, en termes de création d'emplois et d'entreprises pour les jeunes et les femmes des localités concernées et de retombées économiques pour la Nation toute entière. Je voudrais donc exhorter le secteur minier à inscrire la problématique d'un plus grand partage de la prospérité dans son modèle économique et financier. Nous veillerons à ce que les actions entreprises dans cette perspective ne se fassent pas de manière isolée au niveau des entreprises, mais plutôt dans une démarche structurée et cohérente, menée en parfait partenariat avec l'État. De même, je dois souligner que nos ambitions de développement du secteur minier doivent s'accompagner d'une prise en compte des enjeux environnementaux. A ce titre, je salue l'initiative des 6 compagnies minières majeures évoluant dans la région de Boké qui ont créé le Réseau Environnement Bauxite (REB) pour réduire les impacts cumulatifs du développement minier sur la biodiversité et sur les populations riveraines. Audelà de ces efforts, un mécanisme de compensation financière sera mis en place pour veiller à la conservation de la biodiversité. La création en cours du parc national du Moyen Bafing s'inscrit dans ce cadre.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Honorables Députés, Un autre volet important de la transformation structurelle de notre système productif concerne le décollage de l'agriculture. Notre conviction est que les secteurs de l'agriculture et de l'élevage doivent apporter des réponses durables à la résorption de la pauvreté en milieu rural et participer à la diversification de notre économie et à notre développement industriel. À moyen terme, les politiques publiques en cours visent à assurer l'autosuffisance et la sécurité alimentaires de la Guinée, en réduisant, en particulier, la dépendance aux importations. Monsieur le Président de la République souhaite que la Guinée se dote d'une véritable stratégie de redynamisation de l'agriculture, à travers des appuis conséquents en intrants agricoles et produits phytosanitaires, ainsi qu'un accompagnement technique destinés à améliorer la productivité agricole. L'accès au financement, en particulier pour les petites exploitations familiales, et la nécessité d'une organisation par filières, sont des approches de solutions à promouvoir afin de donner au développement rural ses lettres de noblesses. Concernant le secteur de l'élevage, tout comme celui de la pêche, des actions concrètes sont envisagées pour accroître notre production animale et mettre aux normes les filières de production, de conservation et de distribution. Tout ceci se fera en tenant compte de la vulnérabilité de l'agriculture au changement climatique. Le Gouvernement encouragera une agriculture et un élevage durables avec des systèmes d'irrigation innovants et des semences adaptées au climat, et qui préservent davantage les ressources en eau.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Honorables Députés, Il est aussi important de mettre l'accent sur la transformation de nos productions locales grâce à la démultiplication des industries et le développement de chaines de valeurs.

A cet égard, depuis l'accession du Professeur Alpha CONDE à la magistrature suprême, notre pays a accompli des progrès notables avec des perspectives prometteuses pour le développement de notre tissu industriel. C'est la reprise et la relance de certaines unités industrielles phares, mais aussi la création d'une cinquantaine d'entreprises industrielles et de PME dans les secteurs de l'agroindustrie, l'agroalimentaire, l'industrie plastique, l'industrie du bois et des matériaux de construction. Il en est aussi du développement des zones industrielles qui permettront de booster les investissements dans l'industrie et d'améliorer la compétitivité à l'orée de l'avènement de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Apres les mines, l'agriculture et l'industrie, je souhaite évoquer le capital humain qui est à la fois un défi et un atout dans notre quête du développement. Nous avons conscience qu'aucun progrès notable ne peut avoir lieu en l'absence de ressources humaines capables de porter le

développement. Il y a urgence, si nous voulons transformer en profondeur notre pays, à agir pour apporter des améliorations significatives au système éducatif et de formation de nos enfants. Pour mener à bien les réformes requises à cet effet, il nous faut investir dans la formation des formateurs, entreprendre la réalisation des infrastructures et des équipements éducatifs, et revisiter les programmes d'enseignement. La mise en œuvre des actions à entreprendre sur ces différents chantiers de réformes permettra d'améliorer la quantité et la qualité de l'offre éducative et équilibrer la carte scolaire. C'est une priorité absolue de garantir à tous nos enfants l'accès à une éducation préscolaire, primaire et secondaire. Dans la réforme du système éducatif, un accent particulier sera mis sur la formation technique et professionnelle pour une meilleure adéquation entre l'apprentissage des métiers et les besoins en termes d'emplois. C'est tout le bénéfice que nous escomptons des 4 Écoles Régionales des Arts et Métiers (ERAM) récemment ouvertes. Les ERAM sont essentielles pour la promotion de l'emploi, notamment celui des jeunes. D'autres ERAM vont suivre pour couvrir toute la Guinée. L'enseignement supérieur et la recherche scientifique devront favoriser le développement de la science et l'innovation technologique. 15 Nos universités et instituts supérieurs de formation devront être la vitrine de notre système éducatif. Dans cette optique, le Gouvernement mettra tout en œuvre pour améliorer la qualité des programmes et le niveau de qualification du corps professoral en favorisant notamment l'octroi de bourses post universitaires. Je souhaiterais rappeler que conformément à ma lettre de cadrage pour le budget 2021, les crédits alloués au secteur éducatif ont augmenté de 20%. A moyen terme, c'est-à-dire sur la période du PNDES II, l'objectif est de garantir 20% du budget national à l'Éducation. C'est la combinaison de tous ces efforts dans l'éducation qui permettra d'améliorer l'employabilité de la jeunesse pour préparer et faciliter son insertion dans le marché du travail. Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Honorables Députés, Mesdames, Messieurs, La valorisation du capital humain se traduira aussi par le développement des secteurs sportif et culturel. La performance de notre Syli local au dernier Championnat d'Afrique des nations de football (CHAN) est une preuve éloquente du renouveau du football guinéen. Je renouvelle ici les félicitations du peuple de Guinée à l'endroit de l'équipe pour la médaille de bronze obtenue Par ailleurs, notre pays a l'honneur d'organiser en 2025 la Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN). Ceci représente un défi majeur pour la construction d'infrastructures sportives et hôtelières modernes à travers le pays. La CAN 2025 en Guinée, c'est également une opportunité pour le rayonnement de notre patrimoine culturel et la mise en exergue de notre patrimoine naturel. Le tourisme et l'artisanat constituent, à ce titre, un potentiel économique à promouvoir. Je profite de cette tribune, pour appeler à la mobilisation générale de tous les acteurs pour le succès de ce grand rendez-vous sportif continental.

16 La promotion du sport ne se limite pas seulement au football. Les autres disciplines figurent bien dans l'agenda du Gouvernement à travers la lettre de mission adressée à Monsieur le Ministre d'État en charge des Sports. Au dynamique secteur de la culture, je voudrais dire que le Gouvernement est à son écoute, comme nous l'avons fait dans le cadre de la riposte économique à la COVID-19. Le Gouvernement a conscience des difficultés du secteur de la culture. Nombre d'acteurs ont subi de plein fouet le ralentissement des activités, avec l'annulation d'évènements culturels d'importance. Nous avons essayé d'y apporter une réponse, avec un soutien aux promoteurs qui ont vu leurs événements annulés en raison de la crise sanitaire. Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Honorables Députés, A présent, je souhaite évoquer les Nouvelles technologies de l'Information, sur lesquelles nous fondons beaucoup d'espoir pour accélérer le développement du pays. La quatrième révolution industrielle est à présent au cœur même des politiques publiques. La numérisation est une dimension irréversible dans les économies contemporaines. Le numérique fait désormais partie de nos vies, de notre quotidien. En Guinée, sur la décennie écoulée, beaucoup de progrès ont été faits : le taux de pénétration de l'internet mobile a été porté à 65% et nous possédons un des meilleurs maillages en matière de connexion fiable grâce au réseau de câbles à fibre optique dont l'opérationnalisation et la commercialisation ont été lancées en septembre dernier. Il s'agit de 4.425 kilomètres de fibre optique qui permettent un accès à internet à très haut débit pour les populations et les entreprises sur tout le territoire national. De même, le projet d'interconnexion régionale à travers l'Alliance Smart Africa est un atout pour relever le défi de l'intégration régionale et continentale.

Ces progrès sont significatifs. Le Gouvernement doit, toutefois, continuer à favoriser les investissements dans les infrastructures digitales. A cet égard, dans le prolongement de la construction prochaine d'un data center dans notre pays, le Gouvernement doit acquérir un deuxième câble sous-marin pour rendre les technologies de l'information plus largement accessibles. C'est véritablement notre souveraineté numérique que le Gouvernement vise à assurer en dotant notre pays d'infrastructures autonomes et modernes. Nombreux sont les secteurs d'activités économiques qui vont pouvoir exploiter davantage les opportunités des nouvelles technologies du numérique. C'est sur cet atout que le Gouvernement entend s'appuyer aussi pour répondre à la problématique de l'emploi des jeunes et des femmes, et favoriser la création de start-ups. C'est pourquoi, j'engage le Gouvernement à porter la contribution de l'économie numérique à 3 voire 5% du PIB à l'horizon 2025. Dans la même dynamique, la digitalisation des procédures administratives entamée au cours des dernières années sera poursuivie pour accroître l'efficacité de notre administration et l'adapter aux attentes des usagers du service public. Il s'agit notamment des procédures fiscales et douanières. De même, la poursuite du projet d'identification numérique de toutes les personnes vivant sur notre territoire

participe aussi bien de la modernisation de notre administration que du service qu'il délivre au public. Pour exploiter les opportunités offertes par les Nouvelles technologies de l'information, Monsieur le Président de la République a décidé d'articuler les interventions publiques autour de la promotion de l'éducation numérique universelle et du développement d'un écosystème d'inventeurs et d'entrepreneurs dans le domaine du numérique. A ce titre, un effort budgétaire de la part de l'État, de l'ordre de 1% du budget national, sera dédié à la création d'entreprises, à l'innovation et à la recherche dans le domaine du numérique. 18 Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Honorables Députés, Chers invités. Un véritable défi pour notre développement concerne ce que j'ai appelé « l'équation difficile » des infrastructures, en particulier énergétiques et routières. Notre pays est doté d'un potentiel hydroélectrique de plus de 6.000 mégawatts. Il me plaît de rappeler que depuis son accession au pouvoir, Monsieur le Président de la République a entrepris de valoriser cet énorme potentiel. Les barrages de Kaléta et de Souapiti, ainsi que celui d'Amaria dotent notre pays d'une capacité énergétique additionnelle de plus de 1 000 mégawatts. Rien de tel n'avait jamais été fait auparavant dans ce pays! Cette politique illustre notre volonté de développer les infrastructures pour soutenir l'industrialisation de la Guinée. Elle explique pourquoi des ressources considérables sont dégagées pour apporter une réponse appropriée à la question du développement des infrastructures, en particulier routières et énergétiques. C'est tout le sens de ce qui a été fait depuis une décennie. En Guinée, comme ailleurs en Afrique subsaharienne, le manque d'accès à l'énergie cause une perte annuelle de richesse estimée entre 2 et 4 points de PIB. Il produit par ailleurs un effet néfaste sur l'attractivité économique et la création d'emplois. Dès lors, accroitre la capacité énergétique de notre pays est un impératif majeur de politique publique pour accompagner le développement des activités économiques, et assurer le bien-être des populations. Conscient que l'accès limité à l'énergie est un frein incontestable au progrès socioéconomique, le Gouvernement poursuivra les efforts entrepris dans le cadre de l'amélioration de l'approvisionnement des ménages en énergie en vue de porter le taux d'accès à l'électricité à environ 70% à l'horizon 2025. L'accès universel à l'énergie reste au cœur de la politique du Gouvernement. Chaque foyer, chaque ménage, où qu'il soit sur le territoire national, est en droit d'accéder à l'électricité pour améliorer les conditions de son existence.

C'est pourquoi les projets de lignes de transport et de distribution énergétiques seront développés partout en Guinée pour assurer l'équité territoriale dans l'accès aux sources énergétiques. Dans le même temps, la politique d'électrification rurale permettra aux petites localités dont le raccordement au réseau national n'est pas encore envisagé d'accéder à l'électricité. Le Gouvernement consentira d'importants investissements pour réaliser des projets d'énergie renouvelable en milieu rural. Cette politique contribuera à réduire notre dépendance des sources thermiques et à diversifier le mix-énergétique en

faveur des énergies propres, en phase avec l'Initiative africaine sur le réchauffement climatique et les énergies renouvelables pour laquelle notre Président a été désigné Champion par ses pairs africains. Toutes ces réalisations, Mesdames et Messieurs, contribueront à abaisser le coût moyen de la production énergétique, pour le situer en dessous de 10 centimes de dollars américains et favoriser ainsi, à terme, une rationalisation de la subvention au secteur de l'énergie et accélérer le mouvement vers l'équilibre financier de la société nationale Électricité de Guinée (EDG).

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Honorables Députés, Mesdames, Messieurs,

La problématique du développement des infrastructures concerne aussi la question des routes. Un vaste programme d'urgence est en exécution pour y apporter des solutions appropriées. C'est un enjeu majeur pour favoriser la mobilité des personnes et des biens. C'est même un impératif économique. Le Gouvernement entend poursuivre le vaste programme de réhabilitation et de construction des routes, en vue d'améliorer la desserte intérieure et l'accès aux pays voisins. Les travaux entrepris et à entreprendre vont privilégier le désenclavement des zones de production et de forte concentration humaine. Plus concrètement, le Gouvernement envisage, notamment dans son programme d'aménagement infrastructurel, le revêtement en bitume de 1.500 km de routes nationales et préfectorales et de 825 km de voiries urbaines.20 Plusieurs chantiers sont déjà en cours : les travaux de reconstruction et d'élargissement de l'axe Coyah-Dabola, Dabola-Kouroussa, Coyah-Forécariah. Dans les grandes agglomérations comme Conakry, la construction d'échangeurs aux grands carrefours permettra, à moyen terme, de décongestionner le trafic urbain. Nous envisageons également le développement du transport fluvial ainsi que du transport ferroviaire. La mise aux normes du Port autonome de Conakry et son extension en feront un des principaux ports de la sous-région. Il sera prolongé avec la création d'une plateforme de logistique à Kagbélèn. Au plan aéroportuaire, l'extension de l'Aéroport international de Gbessia, à Conakry, permettra une mise aux normes internationales. De même, les 11 plateformes aéroportuaires que compte notre pays vont être réhabilitées et modernisées pour relancer le transport aérien intérieur. Pour renforcer le système de mobilité urbaine, le Gouvernement s'engage à mettre en œuvre les recommandations du Plan de déplacement urbain (PDU). La gestion des transports publics de Conakry va notamment être confiée à une société publique ad hoc en lieu et place du ministère des Transports qui assure actuellement l'exploitation du réseau d'autobus. Le parc national en moyens de transports urbains et interurbains sera bientôt renouvelé grâce au système de crédit qui est sur le point d'être mis en place en faveur de nos concitoyens du secteur des transports. Quant à l'enjeu non moins crucial de l'assainissement et de la salubrité publique, nous avons engagé le pays dans un véritable processus de refonte du secteur, dont les résultats se font remarquer déjà dans la cité.

Mesdames, Messieurs,

La Guinée a la vocation naturelle d'être le dépositaire des principales sources d'eau de la sous-région. Paradoxalement, l'accès à l'eau potable y est encore limité, même dans la capitale Conakry. Pour améliorer l'approvisionnement des populations en eau potable, le Gouvernement investira dans les infrastructures de la société des eaux de Guinée.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Honorables Députés, Distingués invités, Mesdames, Messieurs,

Je voudrais mettre l'accent sur la paix et la cohésion sociale sans lesquelles il ne saurait y avoir de développement. C'est véritablement le socle du vivre ensemble. Je me dois d'évoquer aussi la sécurité sans laquelle aucun progrès n'est possible. Il me plaît également de souligner le rôle de la Justice qui constitue la sève nourricière de la démocratie, elle-même vecteur de développement durable. En évoquant la paix et la cohésion sociale, il y a lieu de relever que les trois rendez-vous électoraux qui ont ponctué la vie politique de notre pays en 2020 ont mis à rude épreuve notre vivre-ensemble. Il est vrai, l'enracinement de la démocratie est une entreprise de longue haleine et n'est jamais une œuvre achevée. C'est un long chemin parsemé d'écueils et jalonné de péripéties. Mais le plus important, je le crois profondément, c'est de savoir ensemble les transcender en tant que fils d'une même nation liés par un destin commun. C'est pourquoi nous devons œuvrer collectivement pour surmonter les rancœurs et consolider notre tissu social afin de construire la Guinée de nos rêves et la porter vers les hautes cimes de la prospérité. C'est dans cette optique que le Chef de l'État a bien voulu instituer un Cadre permanent de dialogue politique et social dont il m'a confié la direction. J'ai déjà engagé la réflexion et des consultations sur un canevas devant assurer l'opérationnalisation de cette plateforme destinée à organiser la concertation entre les Guinéens sur les questions d'intérêt national. Nous comptons mener le processus de dialogue politique et social avec tous les acteurs de la vie nationale. Défense et sécurité Nous resterons attentifs à la question de la sécurité qui demeure un impératif pour garantir la paix, la stabilité et le développement sur l'ensemble du territoire national.

Nous le savons tous, la Guinée, comme nombre de pays, fait face à des menaces sécuritaires multiformes, notamment la criminalité, le trafic de drogue et des armes, le terrorisme et la cybercriminalité. Pour y faire face, les efforts seront poursuivis en vue d'améliorer les capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité, aussi bien en moyens humains qu'en équipements. Au regard de la nature transnationale des défis sécuritaires, le Gouvernement œuvrera au renforcement de la coopération internationale pour le partage des renseignements, les surveillances conjointes et la définition des stratégies communes en matière de prévention et de riposte. C'est le lieu pour moi de saluer vivement nos forces de défense et de sécurité, tous corps confondus, qui

assurent l'intégrité de notre territoire et rendent fière la nation guinéenne chaque fois qu'elles sont appelées sur les terrains de maintien de la paix.

Mesdames, Messieurs,

L'une des conditions essentielles de réussite de la politique gouvernementale, c'est une bonne Justice, c'est-à-dire une justice indépendante et accessible à tous. Pour répondre à cette exigence, le Gouvernement poursuivra les réformes entreprises pour bâtir une Justice à même de garantir les droits humains. renforcer l'État de droit, consolider les acquis démocratiques et améliorer le climat des affaires en Guinée. Parlant de l'environnement des affaires, la mise en place, l'an dernier, du Tribunal de commerce, est une étape importante en la matière, tout comme l'achèvement du dispositif législatif sur la Justice commerciale. Néanmoins, les réformes doivent se poursuivre et porter notamment sur l'institution d'une juridiction d'appel en matière commerciale pour renforcer l'arsenal institutionnel destiné à procurer une plus grande confiance aux investisseurs. Il y a lieu de souligner que ces efforts de protection et de promotion des investissements privés appellent à un renforcement du dialogue public-privé. La récente réunion du Guinea Business Forum a marqué le point de départ de l'opérationnalisation du dialogue public-privé ambitionné. Nous encourageons les acteurs du secteur privé à continuer à mieux s'organiser pour parler d'une même voix et faciliter ainsi la prise en compte de leurs préoccupations par le Gouvernement.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Honorables Députés, Les priorités de politique publique que je viens d'évoquer et qui sont vecteurs de progrès économique et social pour notre pays, ne seront réalisables que si nous opérons un changement de paradigme dans la gouvernance des affaires publiques. Cette mutation concerne en premier lieu la conduite d'une transformation profonde de notre administration. Il s'agit de l'adapter aux exigences d'un service public moderne, efficient et résolument tourné vers la satisfaction des attentes des citoyens et du secteur privé. Des lettres de mission assorties de feuilles de route ont été adressées aux différents départements ministériels. Un dispositif de suivi mensuel de la mise en œuvre des actions vérifiera l'atteinte des objectifs fixés. Vous l'aurez compris, il s'agit là d'une transformation profonde du fonctionnement même des services de l'État. Les agents publics sont les premiers acteurs de cette modernisation. Vous conviendrez avec moi que pour être efficace, cette entreprise de transformation structurelle de notre Administration suppose qu'un combat déterminé soit mené contre la corruption. Comme l'a déclaré le Chef de l'État dans son allocution de janvier dernier, il s'agit de faire de la nouvelle dynamique du « Gouverner autrement, une option politique ferme et irréversible ». Autres temps, autres mœurs!

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais relever que la récompense est au bout de l'effort et de nombreux sacrifices qu'il faudrait parfois consentir. Vous vous souviendrez que lorsque le peuple Britannique, assiégé par l'armée nazie, était en proie au découragement, le Premier Ministre d'alors, William Churchill, s'est adressé à lui, en ces termes : ''Je vous promets du sang et des larmes et au bout de cela il y aura la victoire''.

Sur le chemin de la victoire, il y aura toujours des épreuves à surmonter et des étapes souvent périlleuses à franchir. Tenons bon, dans toutes les circonstances car la vie est loin d'être un long fleuve tranquille. Nous avons aussi parfaitement conscience que les niveaux de rémunération des agents de l'État sont à améliorer. Nous avons besoin d'une administration qui fonctionne avec des cadres compétents et mieux rémunérés pour atteindre nos objectifs. Ainsi, l'évaluation envisagée des cadres des administrations, en particulier économiques et financières, devrait s'accompagner d'une révision du système de rémunération, qui favorise des primes de performance aux agents, notamment lorsqu'ils sont directement impliqués dans la mobilisation des ressources internes ou la valorisation du capital humain. Tout cela ne sera possible que si nous réussissons ce que Monsieur le Président de la République appelle notre révolution culturelle, c'est-à-dire lutter sans merci contre la corruption, la fraude, l'évasion fiscale et toutes sortes de détournements des deniers publics. Seuls, le doublement des ressources internes et une administration plus performante et plus vertueuse permettront de résoudre la question du niveau des rémunérations. C'est pourquoi cette bataille doit être celle de chacun et de tous. En attendant, les grilles des primes ont été revues pour le secteur de l'éducation. La révision va se poursuivre cette année dans le secteur de la Santé et, par la suite, dans les autres secteurs de l'Administration publique.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Honorables Députés,

Pour garantir le financement des programmes de développement ainsi évoqués, nous devons compter avant tout sur nos propres forces. Ainsi, la mobilisation et la sécurisation des ressources internes demeurent un levier indispensable. Nous devons nous donner les moyens de notre politique. Monsieur le Président de la République et moi-même y attachons du prix. Des contrats de performance viennent d'être conclus avec les principales régies financières de l'Etat que sont la Direction générale des douanes, la Direction nationale des impôts et la Direction nationale du Trésor. 25 L'objectif assigné à ces différentes régies est de doubler d'ici deux ans le niveau actuel des recettes internes. Des engagements similaires vont être pris très prochainement par l'ensemble des entités publiques impliquées dans l'effort de mobilisation des recettes, y compris certains établissements publics à caractère administratif (EPA). Il convient de saluer et soutenir la détermination de Monsieur le Président de la République sur cette problématique car le niveau de mobilisation des ressources

internes est faible en Guinée. Représentant environ 13% du PIB, ce niveau est en deçà de la moyenne sous-régionale de 18% du PIB. C'est également moins que le niveau de 15% du PIB considéré par l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) comme étant indispensable pour qu'un État puisse faire face à ses besoins primaires de fonctionnement. Il est encore en dessous du niveau de 20% recommandé par la conférence d'Addis-Abeba pour le financement du développement en Afrique. Je voudrais souligner en particulier l'ardeur de la détermination présidentielle. Le Fonds monétaire international estime qu'il est possible d'accroitre d'environ cinq (5) points de PIB, à court et moyen termes, le niveau des ressources internes en Guinée. Dans un rapport de 2019, la Banque mondiale estime que la seule ressource TVA, la taxe sur la valeur ajoutée, serait susceptible de rapporter à la Guinée entre 3 et 4 points de PIB. Un tel effort représenterait une manne financière de plus de 700 millions de dollars américains par an, qui viendrait ainsi accroitre très significativement les marges de manœuvre de l'État. Il procurerait à la décision politique une autonomie confortable pour mieux faire face à nos priorités, notamment l'éducation et la santé, mais aussi pour résoudre la question du financement des infrastructures. Dans la perspective de mobilisation accrue des ressources, une attention particulière sera portée sur la régulation de la pratique des prix de transferts 26 qui ont pour effet de faire échapper à l'impôt une part significative de la base taxable des entreprises, notamment les multinationales. À la demande de Monsieur le Président de la République et sur financement de la Banque africaine de développement (BAD), un audit fiscal des grandes entreprises, notamment dans les secteurs des mines, des télécommunications, et des banques et assurances, sera lancé prochainement pour évaluer le potentiel fiscal véritable des secteurs concernés. Le Gouvernement veillera à l'application effective des directives du Chef de l'État dans ce sens.

Mesdames, Messieurs, Distingués invités,

Je veillerai à ce que la réflexion sur la mobilisation des ressources internes soit approfondie, tout en préservant le dialogue constructif avec nos interlocuteurs du secteur privé. Je voudrais profiter de la présente occasion qui m'est offerte aujourd'hui pour lever toute ambiguïté quant à la démarche de mobilisation des ressources internes. Faudrait-il parler de ressources ou plutôt de recettes internes ? Nous avons fait le choix de parler de ressources internes pour bien signifier que la problématique qui se pose va bien au-delà des seules considérations fiscales. Mobiliser les ressources internes, c'est rendre disponibles les ressources considérées. La mobilisation des ressources internes ne saurait donc être réduite à la seule question fiscale. La mobilisation des ressources internes, c'est également la sécurisation de l'argent public. C'est la manière dont l'État dépense son argent. Le budget de l'État, comme vous le savez, est un acte politique. Ce n'est pas seulement des chiffres renseignés dans un tableau. La mobilisation des ressources internes est, à ce titre, aussi, la lutte contre la corruption. Les indicateurs internationaux, tant au niveau de

Transparency 27 International que du Global Competitiveness Report du Forum économique mondial sont des alertes utiles. La corruption annihile nos efforts de développement, accentue les inégalités et les frustrations sociales et prive les générations futures d'un avenir prometteur. Elle abime, par ailleurs, l'image du pays et affaiblit la parole et l'action publiques. Il y a trois ans, je partageais avec vous une observation lumineuse du regretté essayiste français, Claude LEFORT. Je cite: « Lorsque, dans une société l'ordre social se dérobe, lorsque les acquis ne portent plus le sceau de la pleine légitimité, lorsque les différences de statut cessent d'être irrécusables, la possibilité d'un dérèglement de la logique démocratique reste ouverte ». Fin de citation. Il est de notre responsabilité de gouvernants et de responsables politiques de prévenir un tel péril. Le discours de Monsieur le Président de la République, le 30 janvier dernier, est très clair. « Le temps du laisser-aller, laisser-faire est révolu ». C'est pourquoi, il faut mettre un accent très fort sur la qualité de la dépense publique. La ligne directrice doit être de réduire le train de vie de l'État, éliminer les surfacturations et autres dépenses improductives pour pouvoir investir efficacement dans l'avenir. Cette approche se retrouve en filigrane dans toutes les lettres de cadrage budgétaire que j'ai adressées aux départements ministériels compétents depuis 2018. Les secteurs de l'Éducation et de la Santé, le financement des infrastructures et le renforcement de l'État de droit, y compris les secteurs de la Défense et de la Sécurité, doivent demeurer les priorités de notre politique budgétaire. Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Honorables députés, Les mesures que je viens d'évoquer pour mobiliser et sécuriser les ressources intérieures indispensables au financement de notre PNDES II doivent être, bien entendu, complétées par les appuis provenant de l'extérieur, en particulier de nos partenaires techniques et financiers bi et multilatéraux, d'investisseurs étrangers, mais aussi de la diaspora guinéenne. 28 III.6 Politique étrangère Et c'est là que notre politique étrangère devra jouer un rôle déterminant. Il convient, à ce propos, de rappeler que des réformes profondes ont été entreprises depuis la Conférence diplomatique de 2019 qui avait permis, dans une approche inclusive et concertée, de revisiter toutes les dimensions de notre appareil diplomatique pour recentrer sa mission et l'adapter aux grands enjeux de développement. Guidé par les orientations du Chef de l'État et les recommandations des assises de cette Conférence, le Gouvernement s'attelle déjà à déployer une diplomatie proactive et plus efficiente au service de la promotion et l'émergence de la Guinée. A cet égard, chaque mission diplomatique devra, dans sa sphère d'accréditation, identifier et faire profiter à notre pays toutes les opportunités de partenariat économique et commercial, aussi bien sur le plan bilatéral et multilatéral qu'avec le secteur privé international. Il est tout aussi attendu que notre action diplomatique favorise une participation plus massive et plus soutenue de la diaspora guinéenne au développement national, tout en assurant sa protection et ses droits partout dans le monde. A cet effet, le Gouvernement

entend créer des instruments adaptés pour répondre aux besoins spécifiques de nos compatriotes à l'étranger, valoriser leur expertise et leur expérience, faciliter les transferts de fonds, accompagner leurs initiatives d'investissements et favoriser leur retour au bercail. L'une des mesures que nous avons récemment prises pour répondre à une demande pressante liée aux conditions de séjour de nos compatriotes à l'étranger est la possibilité de délivrer dorénavant les passeports biométriques dans les pays d'accueil. Nous avons bien conscience que la matérialisation de la nouvelle marche que nous voulons imprimer à notre politique extérieure requiert des moyens d'accompagnement, en particulier des conditions de vie et de travail décentes pour nos diplomates. C'est pourquoi, depuis l'année dernière, le Gouvernement a procédé à la revalorisation substantielle des salaires et primes de nos fonctionnaires diplomatiques.

Il n'est pas superflu de rappeler que ces revenus n'avaient pas connu d'ajustement depuis plus de deux décennies en dépit de l'augmentation constante du coût de la vie dans les pays d'accréditation. Mesdames, Messieurs, Fidèle à sa tradition diplomatique, la Guinée continuera à œuvrer pour préserver et consolider ses relations de bon voisinage, à renforcer et diversifier ses liens d'amitié et de coopération avec tous les pays qui partagent ses idéaux de paix, de liberté, de dialogue, de sécurité et de développement solidaire. En même temps, notre pays poursuivra résolument sa contribution aux initiatives d'intégration sous régionale et continentale, de même qu'au renforcement du multilatéralisme. Parlant de l'engagement de notre pays en faveur du multilatéralisme, comment ne pas être fier de l'honneur fait à la Guinée de présider cette année le Groupe des 77 plus la Chine, l'un des plus importants organes consultatifs des Nations unies? En prenant le flambeau de ce Groupe, nous avons affirmé notre détermination résolue à porter haut la voix des pays en développement et à prôner le renforcement de la coopération et de la solidarité internationale, à l'heure où l'humanité fait face à de multiples défis qu'aucun État, si grand et si puissant soit-il, ne peut prétendre relever en vase clos. Pourrais-je alors trouver une meilleure occasion que cette tribune pour reconnaitre le grand mérite du Président Alpha CONDE dont l'aura et l'audience sur la scène internationale ont permis à notre pays d'être audible et sa voix prise en compte dans le concert des Nations. Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Honorables Députés, Distingués invités, Voici donc les éléments que je souhaitais partager avec vous aujourd'hui. La conduite des affaires publiques, lorsqu'il s'agit de la réforme en particulier, est un processus complexe. Monsieur le Président de la République et moi-même n'ignorons rien des aspirations de nos populations à de meilleures conditions de vie.

Ces aspirations, nous les entendons s'exprimer quotidiennement, au sein de l'opinion publique et dans les familles. Certes, on ne gouverne pas un pays avec les clameurs populaires. Mais il est tout de même de notre responsabilité de

gouvernants et de responsables politiques d'être en phase avec les préoccupations de nos concitoyens et d'y apporter les solutions appropriées. Mon intime conviction, c'est que l'aspiration profonde des Guinéens, c'est de voir le Président Alpha CONDÉ inscrire la Guinée dans une nouvelle dynamique de gouvernance économique, politique et sociale. L'aspiration profonde des Guinéens, c'est de voir la Guinée « gouvernée autrement ». Nous avons le devoir patriotique et la responsabilité historique de laisser à nos enfants et petits-enfants une Guinée unie, solidaire et prospère. Au nom de Monsieur le Président de la République, en mon nom personnel et en celui de l'ensemble du Gouvernement, i'en prends devant vous l'engagement solennel. Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Honorables Députés, Pour réaliser l'idéal que nous partageons pour notre Guinée et répondre aux aspirations profondes des Guinéens qui ont soif de progrès, je ne doute pas de notre union sacrée et d'un véritable sursaut patriotique. Gouverner demande du courage et de la détermination face à la difficulté d'agir et de décider. C'est pourquoi, nous sollicitons votre soutien et l'adhésion de nos compatriotes. C'est ensemble en tant qu'acteurs et citoyens que nous allons réussir ou échouer face à notre avenir à tous et le destin de notre pays. Il y a l'engagement du gouvernement, il y a la responsabilité des Guinéens, individuellement et collectivement! La responsabilité dont il s'agit pour les dirigeants, est la faculté à dire toute la vérité sur toute la situation de notre pays et à se montrer le plus sincère possible avec notre peuple qui a le droit de savoir pour mieux comprendre. La responsabilité qui revient aux Guinéens est d'accepter la vérité telle qu'elle est. Nous ne devons pas nous laisser tromper par des discours démagogiques et les fausses promesses. Nous ne devons pas nous laisser bercer d'illusions : chacun le voit, le sait, le constate, le sent, l'économie mondiale est éprouvée, celles de tous les pays sont fragilisées et exposées à de nombreuses incertitudes.31 Nous ne devons donc pas nous cacher des réalités auxquelles tous les peuples sont confrontés depuis l'apparition de la covid-19.

En effet, en plus de ses conséquences sanitaires, cette pandémie a entrainé une crise économique et financière que le monde a rarement connue. La rareté des denrées alimentaires et d'autres produits, surtout industriels et agricoles, provoque une très grande augmentation des prix dans le pays. C'est ce qui explique que les prix des denrées de première nécessité comme le riz, la farine, le blé, le sucre, le lait subissent le coût élevé des transports qui a doublé pour les containers. Donc tous les pays connaissent une crise profonde qui affecte considérablement les conditions de vie des populations et leur pouvoir d'achat. La Guinée malheureusement n'échappe pas non plus à la crise économique et financière mondiale et ses conséquences sociales dramatiques. Le Gouvernement doit donc avoir le courage de dire la vérité au peuple. L'année 2021 ne sera pas une année facile. Nous devons donc nous préparer à des difficultés dans nos conditions de vie habituelles. Le Gouvernement fera de son mieux pour en limiter les effets et les conséquences. Mais cela ne sera pas

suffisant pour faire face à toutes les difficultés et à tous les défis actuels. Le Gouvernement est déterminé à lutter contre les spéculateurs qui veulent saboter l'économie par des augmentations abusives des prix des denrées alimentaires. C'est pourquoi nous venons de vous déposer un projet de loi dont l'adoption va permettre de donner au Gouvernement des moyens juridiques pour neutraliser et sanctionner les spéculateurs. Pour éviter que cette situation ne se prolonge pour l'année 2022, le Gouvernement est en train de s'engager dans une politique tant agricole et industrielle qu'en matière d'infrastructures pour rendre notre pays moins dépendant des conditions du marché international. C'est pourquoi le Gouvernement s'engage dans une politique de double révolution agricole et industrielle, non seulement pour assurer l'autosuffisance alimentaire, mais transformer aussi nos produits agricoles et industriels afin d'en maximiser les valeurs ajoutées.

Ce qui explique que Monsieur le Président de la République mène une campagne pour encourager pour tout le monde à cultiver, les ministres, les hauts cadres, les députés, les hommes d'affaires, etc. à s'engager tous dans l'agriculture et l'élevage tout en accompagnant les cultivateurs et les éleveurs traditionnels. La meilleure façon de baisser considérablement le taux d'inflation, est de produire, au maximum ce que nous consommons et d'exporter au maximum nos produits transformés. C'est dans cette voie que le Gouvernement s'est engagé.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Honorables Députés, Je viens de vous livrer les grandes orientations du programme que le Gouvernement entend mettre en œuvre, sous le leadership de Monsieur le Président de la République, Professeur Alpha CONDE. Vérité, responsabilité, courage et détermination, voilà les recommandations de Monsieur le Président de la République à moi-même, à l'équipe gouvernementale que je dirige, à toutes les forces vives de la Nation dans ces moments difficiles pour la Guinée et le monde entier. Honorables représentants du peuple, à ce stade de mon intervention, Je vous invite, humblement, conformément aux dispositions de l'article 63 de la Constitution, à accorder votre vote de confiance au Gouvernement que je dirige à l'issue des débats qui vont suivre, afin que nous puissions conduire le programme de développement économique et social de notre pays. Vive la Guinée, vive la République. Que Dieu bénisse la Guinée et les Guinéens.

Je vous remercie